Compte rendu Conseil d'école (1)
19/10/23

Personnes présentes :

Commission scolaire : Géraldine Khairy, Roxane Mengoli, Valérie Montmayeur,
Parents : Emmanuelle Tourtet, Manon Dunand, Gaëlle Fenech, Marina Hausermann, Virginie Bouvier-Garzon, Sophie Malaval-Bazin
Équipe éducative : Loriane Peytavin, Audrey Spinedi, Ingrid Oléon
Personnel municipal : Bégoña Orecchioni, Chantal Ravot
DDEN : Françoise Roux-Mollard

Excusés : Christelle Le Scoul (inspectrice), Jean-Michel Vorger (maire), Maja Jedruch (agent), Fabienne Bouvier (agent), Nadine Rellier (agent)

1 – Conseil d'école :

1 – 1 - Présentation des nouveaux représentants, rôle :
Cette année il y a eu 88,46 % de participation, ce qui est très bien (79,22 % en 2022).
Il y avait 78 inscrits, 69 votants et 6 bulletins nuls ou blancs. Le nombre de bulletins nuls ou blancs correspond, cette année encore, a des bulletins découpés ou raturés alors qu'il est bien spécifié, dans « l'organisation du scrutin » qu'aucune radiation ou aucun panachage n'est admis car il s'agit d'une liste. L'organisation a été complétée pour l'année prochaine afin d'insister sur ce fait et réduire, on l'espère le nombre « d'erreurs ».

Lors des élections de parents délégués du vendredi 13 octobre dernier ont été élues : Gaëlle Fenech, Manon Dunand, Virginie Bouvier-Garzon, Sophie Malaval-Bazin, Emmanuelle Tourtet et Marina Hausermann.
Les coordonnées des représentants de parents d'élèves au Conseil d'école seront accessibles sur le site de l'école et ont été transmises par mail aux familles pour leur permettre de faire remonter des questions qui ainsi peuvent être traitées lors des conseils d'école.

Petit rappel sur le rôle du délégué :
Il vote le **règlement intérieur** de l'école, adopte l**e projet d'école, donne son avis et fait des suggestions** sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école (restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc), **donne son accord** pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles, peut **proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire.**
Seuls les délégués de parents titulaires ont une voix délibérative, qu'ils peuvent céder à leurs suppléants en cas d'absence.
Les titulaires et suppléants ont donc été définis comme suit :

	Maternelle	**CP-CE1**	**CE2-CM1-CM2**
Titulaire (T) / Suppléant (S)	Emmanuelle Tourtet (T) Manon Dunand (S)	Marina Hausermann (T) Gaëlle Fenech (S)	Virginie Bouvier-Garzon (T) Sophie Malaval-Bazin (S)

1 – 2 – Organisation du vote :
Dans notre école, le vote se fait finalement **exclusivement par correspondance**, par le biais du cahier de liaison. Personne n'envoie son vote par voie postale ni ne vient le déposer à l'école.

D'ailleurs, depuis cette année, l'éducation nationale nous demande de nous positionner sur le mode de vote :

- en présentiel
- par correspondance
- par voie électronique

Pour information, la mise en œuvre du vote par voie électronique nécessite de faire appel à un prestataire fournissant une solution technique locale de vote électronique par internet. Soit cette solution existe déjà sur la commune, soit cette dernière souhaite la mettre en place et par conséquent devra le voter lors d'un conseil municipal. Cette solution pourra donc être proposée ultérieurement par la commune, en concertation avec le conseil d'école.

Par conséquent, lors du dernier conseil d'école de l'année 2023-2024, pour les élections de 2024, nous procéderons au vote avec le maire (ou son représentant), une conseillère municipale de la commission scolaire, la directrice, les deux enseignantes, les trois titulaires (1 élu par classe) et la DDEN.

Prochains conseils d'école : le 15 février et le 13 juin.

2 – Fonctionnement de l'école :

2 – 1 – Règlement intérieur :
Aucune modification apportée au règlement intérieur de l'école pour cette année 2023-2024. Il s'aligne toujours sur celui départemental. **Le règlement intérieur est donc validé**.

2 – 2 – Charte de la Laïcité :
Les familles ont été destinataires de la **Charte de la Laïcité** dans les cahiers de liaison afin qu'elles la **signent**.
Elle définit les droits et règles à respecter et à partager au sein de l'école par les élèves, les familles, les enseignantes, les personnels municipaux… dans le cadre des valeurs de la République et du principe de laïcité. Elle permet de vivre ensemble, d'assurer l'égalité de tous, la liberté d'expression, de croyance dans la limite du bon fonctionnement de l'école...
Elle est d'autant plus **importante à respecter au regard des événements tragiques de ces derniers jours** (assassinat de Dominique Bernard le 13 octobre).

2 – 3 – Projet d'école :
Il est **valable jusqu'en 2025.**
Les grandes lignes retenues au regard de l'analyse de notre école sont :

Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	École
Oralisation - langage	Oralisation et fluence : à renforcer	Fluence et compréhension en lecture : à améliorer	Enrichir sa culture artistique
Dictée à l'adulte	Production d'écrits	Production d'écrits	Connaître son environnement proche : Station et Nature
Graphisme	Orthographe et grammaire : réinvestir dans les écrits	Copie : gagner en efficacité	Respecter autrui
	Résolution de problèmes : manipuler encore davantage	Enrichir son lexique	Élaborer des projets avec les acteurs locaux

2 – 4 – Évaluation d'école :
Elles ont été amorcées en 2021-2022 et généralisées à la rentrée 2022. Chaque école sera évaluée tous les 5 ans et élaborera son projet d'école sur cette base. En effet, cette évaluation permet de faire un diagnostic partagé, à un instant T, du fonctionnement de l'école pour dégager ses forces et ses besoins.
Nous faisons partie d'un **groupement d'écoles** : Les Avanchers, Le Bois, Bellecombe et Aigueblanche.

Elle se déroule en **4 étapes** :
- Une autoévaluation dirigée par la directrice et menée par l'ensemble des acteurs de l'établissement : équipe enseignante, parents, élèves, services périscolaires... . Elle permet : de recueillir des données, de les analyser et d'en dresser un bilan et de mettre en place des actions.
- Une évaluation externe par 3-4 évaluateurs (directeur(trice) d'école, inspecteur(trice)...) : lecture de l'auto-évaluation, observation possible dans l'école et entretiens avec la directrice, les enseignantes, des agents de l'école et même, après accord, avec des parents d'élèves et des élèves.
- Un rapport d'évaluation partagé.
- Un accompagnement de l'école et des formations si besoin.

Aussi, **pour amorcer cette auto-évaluation, nous avons fait passer des questionnaires** (par voie électronique) aux **parents**, aux **élèves**, au **personnel municipal**, aux **enseignantes** et à notre **AESH**. **Nous en analyserons les données et en tirerons les actions à mener pour améliorer la réussite éducative des élèves et la qualité de vie de tous**.

Nous attendons maintenant que l'inspection nous communique la date de venue des évaluateurs externes parmi les périodes suivantes : du 4/12 au 8/12/23, du 29/01 au 2/02/24 ou du 1/04 au 5/04.

En fin d'année, le **rapport d'évaluation définitif sera présenté en conseil d'école**.

2 – 5 – Sécurité :
Deux **exercices incendies** prévus pour l'année 2023-2024. Un aura lieu le 13/11/2023 et un autre le 12/02/2024
Un **exercice PPMS attentat/intrusion** qui devait se dérouler le 17 octobre et qui est reporté au mardi 7 novembre. Un exercice **PPMS risques majeurs** prévu le 11/04/2024.
Ces différents exercices de simulation permettent : de vérifier le bon fonctionnement des installations et l'application des consignes, d'adopter les bonnes attitudes face à un risque et de modifier au besoin les protocoles, consignes et installations.

Comme déjà évoqué l'an dernier :
- la **porte d'accès extérieur à la salle de sieste** est vieillissante et peu résistante (devis en cours).
- le **système d'alerte** pourrait être plus adapté. Nous avions parlé de l'installation d'une alarme « lumineuse » déclenchable et visible de chaque pièce. La commission scolaire devait en discuter en conseil municipal (en attente d'une réponse technique).

A voir pour **optimiser la sécurité du portail** : modifier le système d'ouverture afin qu'il soit plus difficile à manipuler ; exemple : système de serrure « twist » qui nécessite deux actions simultanées. En effet, l'accès direct sur la rue pour accéder au parking et la proximité de la route rendent ce passage stressant pour les parents.
En lien avec ce problème de sécurité, il faudrait envisager de **modifier l'accès à la garderie** : il ne se ferait plus par le portail et la cour mais par le parking derrière l'école qui est dédiée aux familles et sécurisé. Ceci implique à minima l'installation d'une sonnette comme pour les classe afin de prévenir l'agent en charge de la garderie.

2 – 6 – Budget mairie :

La mairie alloue un **budget annuel** à l'école pour couvrir l'achat de fournitures et matériel scolaire. Il est maintenant de **40€ pour tous les élèves**. Par ailleurs, il y a **120€ par classe et 450€ pour la direction**.
Lorsqu'il y a besoin de renouveler les manuels, il peut y avoir un budget exceptionnel de débloqué, si le budget annuel n'est pas suffisant.
L'achat de mobilier ne rentre pas dans ce budget tout comme la prise en charge des différents transports.
D'ailleurs, cette année, deux meubles avec casiers ont été achetés pour la classe de CE2-CM.
La mairie des Avanchers, contrairement à d'autres communes, permet le report du crédit de l'année sur l'année suivante ce qui est un vrai plus.
Cette année, le budget était d'environ 2900€ avec un report de l'année 2022-2023 de 100€. A ce jour, il reste 27€ sur les crédits scolaires.

2 – 7 – Coopérative scolaire :

Notre **coopérative est affiliée à l'association l'OCCE** (Office Central de Coopération à l'École). Cette dernière nous permet de gérer notre compte. Nous lui payons une cotisation annuelle qui nous donne accès à différents services : l'assurance de l'école à la MAIF/MAE, l'aide par différents supports à la gestion des comptes, l'accès à des informations, conseils et outils pédagogiques…
Nous utilisons la coopérative scolaire pour :

- acheter du matériel pédagogique : abonnements, livres ou albums… pour alimenter la BCD
- payer des intervenants extérieurs (ex : sortie fin d'année) pour des activités exceptionnelles,
- payer l'assurance MAIF/MAE, les frais de tenue de compte, l' adhésion à l'OCCE et à d'autres organismes ASCD, USEP…
- acheter du petit matériel : aliments pour faire des recettes…, outils, piles…
- payer les entrées de certains spectacles…

En début d'année, un **appel à cotisation** (16€ /1 enfant, 26€/2 enfants, 36€/3 enfants) est lancé mais reste facultatif. En effet, l'école publique doit rester gratuite. L'équipe enseignante remercie donc les familles qui peuvent participer.
Par ailleurs, l'école organise deux « animations » au cours de l'année scolaire, pour alimenter cette coopérative : Vente de photos et Tombola de Pâques.
Cette année, c'est Amandine Grevon qui est venue faire les photos le 16 octobre. Des portraits et des photos d'école et de classes seront proposées au prix de 6€ chacune. La coopérative scolaire gagne 1€ sur chaque photo vendue.
A ce jour, il y a **1400€** (dont 666€ de cotisation) sur le compte du Crédit Mutuel.

2 – 8 – Utilisation des locaux

Pour le moment plus aucune association (gymnastique, yoga, taekwondo) n'utilise les locaux de l'école.
A voir cet hiver le retour de l'activité Yoga.

2 – 9 – Effectifs et saisonniers :

6 PS ; 3 MS ; 7 GS = 16
10 CP + 1 saisonnier (Alicia arrivée le 20/11) ; 8 CE1 = 18 (+1S)
5 CE2 ; 3 CM1 ; 7 CM2 = 15
Total de 49 élèves (+1S)
Nous espérons d'autres arrivées au cours de l'année et pour la rentrée prochaine et devons rester vigilants quant aux effectifs. Cette année **nous remontons légèrement** par rapport à l'an dernier mais sommes toujours dans une **fourchette basse par rapport aux années précédentes.**

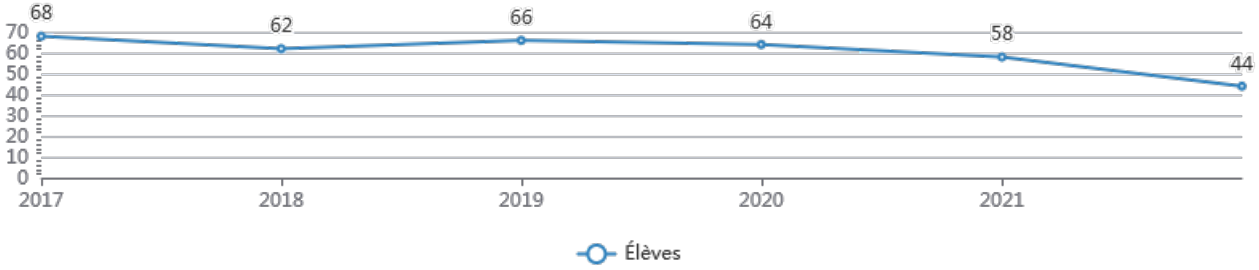

La mairie annonce un **projet de construction** sous le Clos Adèle avec une **livraison en 2026** : 15 appartements dont 9 à la location et 6 à la vente et, 4 maisons mitoyennes de 90m² dont 2 à la location et 2 à la vente.
Il faut donc, d'ici là, tout mettre en œuvre pour accueillir de nouvelles familles. On sait que des appartements vont se libérer. Espérons que les propriétaires jouent le jeu en favorisant la location à l'année plutôt que saisonnière.
De même que l'attribution des logements libres de l'OPAC doivent faire l'objet d'une vigilance accrue.

2 – 10 – Périscolaire :

- Garderie :

C'est Maja Jedruch qui assure l'accueil de la garderie le matin de 7h30 à 8h35 et le soir de 16h45 à 18h30.
Cette année, **Estelle Bagard vient en renfort** le soir de **16h15 à 17h30** au moment de la plus grande affluence. Certains soirs on peut atteindre 27 élèves, dont pas mal de maternelles. La **salle de motricité** pourra être **utilisée** afin de faire deux groupes et ainsi limiter les effectifs à la charge des agents.
Comme évoqué dans la partie sécurité, **l'accès à la garderie pourra se faire, dans l'année, par l'arrière de l'école**. Les familles seront informées du changement lorsqu'il sera effectif.

- Cantine :

Chantal Ravot assure la cuisine avec Maja Jedruch. Les repas sont toujours préparés sur place. Les grands et les maternelles sont mélangés pour encourager l'aide et favoriser le calme. En ce début d'année et jusqu'à Noël au moins, **une table d'élèves de petite section a été faite pour que ces derniers se sentent rassurés**. C'est Nadine qui reste avec eux et les aide.
La **semaine du goût** autour de plats régionaux a été proposée **du 16 au 20 octobre**. Elle se clôturera par des **ateliers animés par les agents, le vendredi 20 octobre**. D'ailleurs la matinée sera aussi l'occasion pour les élèves et les enseignantes de cuisiner dans les classes.
Un repas sur le thème d'**Halloween** sera proposé après les vacances de Toussaint : le **mardi 7 novembre**. Les élèves, les enseignantes et le personnel municipal sont invités à se déguiser…
Le personnel demande si un vrai sapin pourrait être installé dans la cantine afin qu'il soit décoré durant la semaine du 11 décembre.

- Car :

Nadine Rellier : grand bus / Chantal Ravot : petit bus.
Dans le **petit bus**, il y a cette année **moins d'élèves** ce qui permet de faire un seul trajet : il n'y a plus de dépose « intermédiaire » à l'école.

- Atsem :

Bégoña Orecchioni assure toujours le poste d'Atsem et tout se passe très bien.

2 – 11 – APE (Association de Parents d'Élèves) :
Elle organise différentes actions à destination des parents d'élèves mais aussi des habitants ou touristes de Valmorel, afin de récolter de l'argent utilisé au profit de l'école : financement de la classe de découverte (tous les 3 ans), des MNS enseignement à la piscine, de cadeaux de Noël pour les élèves et pour les classes, du spectacle ou du cinéma de Noël, de la sortie de fin d'année, de divers besoins au plus prêt des demandes de l'école (VTT en 2023, Hockey peut-être en 2024)…
C'est donc un **soutien fort pour l'école et l'équipe enseignante remercie l'ensemble de ses membres**.
Un nouveau bureau a été élu le 26 septembre 2023. Un mot dans les cahiers de liaison a d'ailleurs été transmis pour informer les familles. Toute l'année, l'APE aura besoin de bénévoles actifs pour aider.
L'événement « Terre Terroir Tarentaise » qui s'est déroulé à Valmorel cette année a fait l'objet de la confection d'un char sur le thème de l'école par les membres de l'APE. Cet événement a été un franc succès.
Cette année sont prévues :

- une vente de Chrysanthèmes pour la Toussaint
- une vente de brioches au sucre, de St Genix, de pommes et jus pour le 11 novembre
- une soirée en partenariat avec l'Amicale des sapeurs pompiers et le Comité des fêtes le 25 novembre
- une vente de petits accessoires dans les différents commerces de Valmorel
- une vente de madeleines Bijou
- la kermesse le samedi 22 juin (à voir : midi ou soir?)…

2 – 12 – Travaux :
Aucun gros travaux cet été.
Seuls des travaux d'entretien courant ont été effectués : ponçage des palines, vérification des poignées, ficelles vasistas, porte-manteaux, nettoyage des grilles d'évacuation...)

À faire durant les vacances de Toussaint :

- Réparer le velux au dessus de l'escalier qui a été endommagé par la grêle.
- Installer les 4 panneaux de basket sur le terrain de sport. Les socles ont déjà été préparés.

À voir :

- Exploitation de l'espace « sous les arbres », derrière les barrières : parcours sensoriel + tables de pique-nique + petite cabane. Cela nécessiterait de remblayer de la terre pour mettre à niveau le sol et donc de supprimer les paline (réutilisables à la place du grillage) et de faire un muret avec quelques marches…
  cf. exemple ci-contre

- Installation d'un vrai bac à sable devant les fenêtres de la garderie ?

3 – Communication : Parents/Enseignantes/Personnel municipal/Direction/Mairie

La communication entre les différents partenaires de l'école est un élément important de son bon fonctionnement.

- Les **parent**s et les **enseignantes** peuvent échanger par **voie écrite** (cahier de liaison, mail ce.0731278t@ac-grenoble.fr) ou lors d'**entretiens**, à la demande de la famille ou de l'enseignante, ou de façon plus informelle, à l'arrivée ou à la sortie de l'école.
- Par ailleurs, le **site** de l'école (ecoleavanchers.fr) est une ressource importante d'informations : activités et travaux des élèves, données administratives... Il pourra être utilisé à nouveau comme support de travail dans le cadre de la continuité pédagogique comme lors des différents temps d'école à distance dus à la Covid par exemple. Les parents sont invités à le consulter et peuvent ajouter des commentaires aux différents articles.
- Les **parents délégués** sont aussi un lien important pour faire remonter la parole des familles. Il ne faut pas hésiter à les contacter au besoin.
- Le **personnel municipal** peut aussi être amené à échanger avec les familles : sommeil, alimentation, comportement de l'enfant.
- La **directrice** reste disponible pour recevoir les familles, en présence ou non de l'enseignante, en fonction de la demande.
- Les **échanges avec la mairie** se font essentiellement par le biais de Valérie Montmayeur, chargée des affaires scolaires et plus particulièrement du périscolaire (periscolaire@valmorel.com) et des élues à la commission scolaire : Géraldine Khairy et Roxane Mengoli. Pour ce qui est des inscriptions, il faut passer par Sabine Rat à l'accueil de la mairie (accueil.mairie@valmorel.com)

4 – Projets et vie de l'école :

4 – 1 – Calendrier : cf. calendrier dossier de rentrée

4 – 2 – Projets :

- **Contes** : toute l'année nous allons travailler sur les contes traditionnels, originaux comme revisités : Alice au pays des merveilles, les trois Petits Cochons, les sept Chevreaux, le Petit Chaperon rouge, la Petite Poule rousse, Hansel et Gretel et Blanche Neige.
- **Les Incorruptibles** : prix littéraire à destination des élèves de primaire, collège et lycée. Cette année, les 3 classes sont engagées et les enseignantes liront les six histoires aux enfants et/ou feront circuler les livres dans les familles.
- **Danse** : en collaboration avec l'école des Arts de Moutiers, nous devions faire un projet danse autour du thème des contes durant les périodes 1 et 2. Or, juste avant la rentrée, l'école des arts nous a annoncé qu'elle n'avait plus d'intervenant pur assurer ce type de projet auprès des écoles. Nous avons été très déçues mais espérons proposer cette découverte l'an prochain, quitte à passer par un intervenant privé.
- **Sport** :
  - **Gymnase** dès la rentrée des vacances de Toussaint, tous les jeudis de GS au CM2. Pour le moment, sur certaines séances, il manque quelques parents.
  - **Ski** : une semaine du 15 au 19 janvier sur Valmorel . Cette année pas de journée dans une autre station. Comme l'an dernier, toute l'école ira au ski.
  - **Grande Odyssée** : l'office de tourisme de Valmorel nous propose, cette année encore de participer à cet événement : en décembre, intervention de mushers en classe puis participation aux animations le 22 janvier.
  - **Raquette à neige** : 4 jeudis de fin janvier à février pour les maternelles. Nous souhaiterions , proposer une dernière sortie le jeudi 7 mars avec tous les enfants de l'école et le personnel municipal. La commission scolaire donne son accord.
  - **Natation** en mai et juin le mardi et le jeudi pour les maternelles, CP-CE1 et CE2
  - **Roller-Hockey** : Nous avons sollicité le club de Roller-Hockey de Moutiers pour proposer aux élèves des séances d'initiation au roller au printemps. Nous attendons l'aval de l'APE car le budget s'élèverait à 1500€ : 5 séances pour la classe de CP-CE1 et 5 séances pour les CE2-CM.
    Si le projet aboutit, les élèves devront avoir des protections : casque de vélo, genouillères et coudières. Il faudra aussi trouver des rollers. Nous ferons donc passer une enquête auprès des familles
  - **JO de Paris** : organisation de petites olympiades en fin d'année ?
- **Médiathèque** : Toutes les classes y retournent 3 fois pour emprunter des livres et participer à des animations. Cette année, le thème est « Le corps en mouvement »
  La médiathèque, propose depuis l'an dernier deux spectacles de qualité gratuits à destination des écoles. Un pour les maternelles et un pour les élémentaires. C'est un vrai plus pour nous car il est difficile d'obtenir des séances au Dôme Théâtre d'Albertville.
- **Jardin** : les maternelles et les CP-CE1 continueront d'entretenir le jardin.
- **Échecs** : initiation en P3 (entre Noël et vacances février) de la GS jusqu'au CM2 ? Prendre contact avec Bruno Hémart.
- **Cinéma** : séance le vendredi 22 décembre offerte par la commune accompagnée d'un goûter offert par l'APE.

5 – Parcours de l'élève :

5 – 1 – Évaluations :

- **Évaluations nationales de CP-CE1 et CM1** : Les évaluations de début d'année ont eu lieu du 11 et 22 septembre.

Bilan : En CP comme en CE1 pas d'élèves avec des fragilités. Quelques besoins de remédiation pour certains mais rien d'alarmant. À un CP et trois CE1 il sera proposé du soutien en phonologie/combinatoire/lecture durant la prochaine période.

Il y aura de nouveau des évaluations nationales à mi-parcours du 15 au 26 janvier, uniquement pour les CP, permettant de voir la progression des élèves.

- Évaluations nationales de 6ème : elles ont eu lieu du 11 au 29 septembre. Le collège Jean Rostand nous transmettra peut-être les résultats comme l'an dernier. Cela nous permettra de voir ce qu'il faut ajuster pour préparer les élèves de CM2.

5 – 2 – Dispositifs d'aide (RASED, Médecine scolaire) :

Le médecin scolaire du Centre Médico Scolaire de Moutiers, Mme Hoffman, est à mi temps sur la circonscription et en charge des écoles, des collèges et des lycées de toute la Tarentaise.

Parallèlement, le **RASED** (Réseau d'Aide Spécialisé aux Élèves en Difficulté) est sur notre secteur **déficitaire** d'un **enseignant référent**. En effet, Mme Degli a d'autres fonctions : elle est maintenant enseignante référente. Heureusement nous avons une **psychologue scolaire** : Mme **Sylvie Paoli**. Elle est déjà venue à l'école faire les passations des NBA pour les grandes sections.

A regret, nous constatons, cette année encore, que la situation globale concernant la santé et la prise en charge d'enfants ayant des difficultés et/ou des handicaps n'est, à ce jour, pas à la hauteur des exigences de l'éducation nationale et des attentes des familles et des équipes enseignantes.

5 – 3 – AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap) :

Nous avons, toujours l'**AESH** Stéphanie Husson-Tissier qui accompagne un **élève de CE1**. Elle vient tous les mardis et aide l'élève au niveau du langage et de la lecture (prononciation, reformulation, structuration de la pensée...) et de son organisation matériel… La difficulté de l'AESH est d'accompagner sans « faire à la place » de l'enfant. Elle peut aussi être amenée à aider d'autres élèves de la classe. Elle intervient sur trois autres écoles : Feissons sur Isère, Bellecombe et Petit Cœur.

5 – 4 – LVE :

L'**anglais** est toujours **assuré par les enseignantes** de l'école : Audrey Spinedi pour les CE2-CM et Ingrid Oléon pour les CP-CE1 avec en **support** la méthode de **Jocatop**. Le complément de la méthode sera acheté cette année pour le CM2.

5 – 5 – Liaison école/collège :

Elle est poursuivie chaque année et doit permettre de faire remonter ce sur quoi les enseignants de l'école élémentaire doivent faire progresser leurs élèves de CM2 pour faciliter l'arrivée au collège… Elle sera aussi l'occasion de revenir sur les évaluations nationales.

6 – Questions diverses :

La commune fait venir le **Dôme Théâtre** pour un spectacle **décloisonné** le **18 novembre**. Attention pièce de théâtre conseillée à partir de 12 ans.

Remerciements :

- Merci aux parents délégués présents qui écoutent, partagent et font des propositions...
- Merci à l'APE pour la prise en charge des différents projets, animations ou sorties de l'école.
- Merci à la Mairie pour le soutien qu'elle nous apporte à différents niveaux y compris la mise à disposition exceptionnelle des agents.
- Merci aux parents qui se rendent disponibles et accompagnent aux différentes activités.

La séance a été levée à **20h30.**